



Etudiante sans ressources et compte bancaire bloqué

Par **JulieTamer**, le **21/03/2013** à **09:47**

Bonjour,

Je suis étudiante de 24 ans et pour des raisons diverses, j'ai beaucoup de difficultés financières cette année.

Je travaille "au black" et en début d'année, je n'avais rien sur mon compte ou presque... Je n'y accédais pas du tout du coup, afin de ne faire aucune dépense supplémentaire qui m'aurait mise dans "le rouge" et ne vivais et ne vis qu'avec ce que je touche de mes petits boulots.

Je viens de m'apercevoir que mon compte a été bloqué, je ne sais pas par qui (j'ai des dettes chez ma compagnie de téléphonie mobile, les impôts et la CAF) et pourquoi, ni depuis combien de temps. **Je n'ai pas du tout été prévenue !**

A travers ce forum, j'ai appris que le délai pour se retourner contre l'huissier qui ne m'a prévenu de rien (et qui apparemment est le seul à pouvoir fermer un compte, c'est bien cela ?) est d'un mois seulement !!

Mais je viens de me rendre compte de la fermeture de ce compte ! **Le délai d'un mois est donc probablement passé !!**

De plus, n'y aurait-il pas un **avantage à tirer de mon statut d'étudiante** ?

Merci pour vos réponses. Je suis stressée et un peu perdue... Notamment parce qu'il me faut **un compte pour pouvoir toucher la bourse l'an prochain et pour être payée cet été par virement**

pour un "vrai" travail que j'ai enfin réussi à obtenir. [smile17]